



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} février 2022, à 19h30 à huis-clos, par vidéoconférence, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

**319, rue Henri-Paul Forest
Lot 4 106 122**

Nature et effets : La demande vise à obtenir une dérogation mineure afin de permettre une hauteur de garage accessoire 5,80 mètres au lieu de 5,0 mètres tel qu'établi au règlement de zonage 307-2006.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'informations ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le service d'urbanisme d'ici le 1^{er} février 2022 à 16h30.

Téléphone : 450 791-2455, poste 2230
Courriel : inspecteur@sainte-helenedebagot.com

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 18 janvier 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière